

## FORMATEUR (TRICE) en CTA

### CENTRE DE TECHNOLOGIES AVANCEES INSTITUT EMILE GRYZON

Le CTA du CERIA recherche pour compléter son équipe de formateurs :

**Un(e) formateur(trice)1/2 temps (19 heures/semaine) dans les domaines d'expertises suivantes :**

- la chocolaterie (expertise exigée),
- la confiserie (expertise exigée),
- la boulangerie, la pâtisserie, la glacerie (expertise souhaitée)
- du 24-08-2026 au 02-07-2027

Comment déposer sa candidature :

- ⇒ Une lettre de motivation et un CV complet sont A ENVOYER PAR COURRIEL A MONSIEUR STEPHANE DOHET , [sdohet@spfb.edu.brussels](mailto:sdohet@spfb.edu.brussels) , ET en copie à [vjonas@spfb.edu.brussels](mailto:vjonas@spfb.edu.brussels) **avant le 19 juin 2026,**
- ⇒ Les candidatures seront, dans un premier temps, analysées sur base du dossier remis et celles retenues feront, dans un deuxième temps, l'objet d'un entretien avec le directeur, la coordonnatrice du CTA ainsi que toute personne jugée utile à l'appréciation des compétences et aptitudes techniques.

Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, installée dans une école d'enseignement secondaire qualifiante et mettant des équipements pédagogiques de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants de l'enseignement secondaire, supérieur et pour adultes, et ce, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des apprentis et des formateurs de l'IFAPME / Espace Formation PME, et des chercheurs d'emploi. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétence en Wallonie et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation complémentaire à celle fournie dans les filières techniques et professionnelles. Il s'agit donc de répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie) en adaptant l'offre d'enseignement aux besoins socio-économiques présents et futurs des entreprises.

Le réseau des CTA compte actuellement 30 centres labellisés, 23 en Wallonie et 7 en Région de Bruxelles-Capitale.

Extrait de la Circulaire 8756 du 11/10/2022, Circulaire à destination des établissements en charge d'un Centre de Technologies Avancées (CTA) relative aux modalités d'accueil et de fonctionnement des centres.